

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

***26071988*****Déposé / Reçu le****29 MAI 2026**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0473 903 101****Nom**(en entier) : **TENNESSEE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société en commandite**Adresse complète du siège : **Avenue Louise 523, 1050 Ixelles****Objet de l'acte : Transfert de siège - procuration spéciale**

Extrait du procès-verbal des décisions prises par la gérance le 13 mai 2026.

Conformément à l'article 2 des statuts, la gérance décide de transférer le siège de la société de 1050 Ixelles, Avenue Louise 523 à 1050 Ixelles, Avenue Louise 65/11, et ceci à partir du 1 juin 2026.

La gérance donne procuration spéciale à Baker Tilly Accountants & Belastingadviseurs SRL, dont le siège est situé à 9300 Alost, Kareelstraat 122, 0468.055.484, RPM Gand (division Termonde), représentée par Monsieur Ruben Verhaegen, administrateur délégué, pour la signature et pour le dépôt des formulaires de demande en vue de la publication de la décision précitée aux annexes du Moniteur belge et de la modification de l'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Deka Real Estate International GmbH

Gérant (unique)

Ayant comme représentant permanent

Matthias Roth

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).